

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DEMERGEMENT ET
L'EPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIEGE

=====

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2020

6^{ème} point de l'ordre du jour

Annexe : 1

Plan stratégique – initiative 14 – Programme d'investissements pour la période 2022-2027 en matière de démergement.

Point 6 : Il est demandé à l'Assemblée générale d'approuver le programme d'investissement pour la période 2022-2027 en matière de démergement.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DEMERGEMENT
ET L'EPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIEGE

=====

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2020

6^{ème} point de l'ordre du jour

Annexe : 1

Plan stratégique – initiative 14 – Programme d'investissements pour la période 2022-2027 en matière de démergement

Le 9 mars 2020, le Conseil d'administration a pris acte des informations relatives aux suites apportées par la SPGE au Livre Blanc sur le démergement.

Cette information faisait suite à l'approbation, par le Conseil d'administration de la SPGE, des conclusions de l'audit technique du Livre blanc de démergement, audit commandé par la SPGE au bureau SECO.

Pour rappel, le rapport d'audit du bureau SECO **confirme** les besoins techniques exprimés par les trois OAD ainsi que les enjeux auxquels ils doivent faire face.

Suite à l'approbation du Conseil d'administration de la SPGE, le journal Le Soir du 2 mars a consacré un article sur les défis à relever en matière de démergement et les besoins financiers qui en découlaient. Monsieur Jean-Luc Martin, président du comité de direction de la SPGE, y est interviewé.

Trois points ressortent de cet article et de cet interview : 1) le sujet a été abordé au Parlement wallon, 2) il y est question d'une enveloppe de 150 millions d'euros dans le cadre de la législature actuelle et 3) les besoins sont chiffrés à 350 millions et donc, vu l'urgence, des moyens de financement alternatifs doivent être trouvés autres que le CVA.

Il est donc nécessaire de préparer l'avenir en proposant à la SPGE dès à présent un projet de programme d'investissement pour la période 2022-2027 en matière de démergement, basé sur le Livre blanc et remodelé en fonction des besoins et des priorités actuels.

Financement du démergement et programmes d'investissement

Pour rappel, les investissements en matière de démergement sont payés à 83 % par la SPGE et 17 % par les communes concernées. Pour l'AIDE et seulement pour elle, ces 17 % sont pris en charge à raison de 4,5 % par les communes et 12,5 % par la Province de Liège.

Les frais d'exploitation en matière de démergement (y compris les DIHEC – dépenses importantes hors exploitation courante) sont payés à hauteur de 75 % par la SPGE et 25 % par les communes (sans intervention de la Province).

Cette structure de financement est directement héritée de celle qui prévalait du temps de la Région wallonne (1980-2003), elle-même héritée de l'état national (1928-1980).

La Province de Liège et les communes relevant du capital A de notre intercommunale étant financièrement concernées par les investissements à consentir en matière de démergement, il appartient à l'Assemblée générale de l'AIDE d'approuver les propositions de programme de travaux qui seront faites à la SPGE.

Structuration de la proposition

Le prochain programme de travaux de la SPGE couvrira une période de 6 années (de 2022 à 2027).

Par nature, les investissements en matière de démergement, et surtout leur priorité, sont très tributaires de l'opportunité de la réaliser conjointement à des travaux ordonnés par d'autres autorités publiques (communes, gestionnaires de câbles et conduites, SPW, etc.). Tout programme doit donc être suffisamment flexible pour permettre son adaptation régulière. C'est notamment pour cette raison que tout programme approuvé doit être régulièrement mis à jour et ses modifications faire l'objet d'approbations lors des assemblées générales stratégiques.

Pour faciliter la gestion de ce programme et la gestion du plan financier de la SPGE, il est proposé de structurer la proposition en :

- 1) un programme principal d'investissements à réaliser durant la période concernée ;
- 2) un programme de réserve, consistant à étudier des investissements en vue de les inscrire dans le programme de travaux suivant ou de remplacer un investissement prévu dans le programme en cours mais qui devrait être reporté ;
- 3) un budget annuel fixe qui permettrait de saisir les opportunités qui se présenteraient pour poser ou remplacer conduites et câbles lors de chantiers urbains organisés par d'autres ;
- 4) un programme de dossiers dont la réalisation sera proposée dans des programmes annuels de DIHEC.

Thématiques

Le Livre blanc faisant état des besoins et défis à relever en les structurant en 4 thématiques qu'il est proposé de conserver pour établir la proposition de programme :

1) **(Re)connaître les ouvrages.**

Les ouvrages constituant le dispositif de démergement ont été conçus et dimensionnés pour les conditions qui prévalaient à l'époque de leur construction.

Il est aujourd'hui important de cadastrer ces ouvrages (y compris les réseaux de câbles), d'établir un diagnostic de leur état réel, de vérifier leur adéquation aux conditions urbanistiques et climatiques actuelles et futures (modélisations), d'évaluer les risques liés aux conséquences du changement climatique (études de résilience) et, sur cette base, d'établir un plan global de gestion patrimoniale.

Il s'agit là essentiellement d'études dont certains diagnostics pourraient s'appuyer sur les méthodologies préconisées par le bureau SECO dans son rapport d'audit.

Ces études seront programmées en fonction des priorités accordées aux entreprises de construction, d'adaptation, de réhabilitation ou de modernisation des ouvrages.

2) **Compléter le dispositif de démergement**

Malgré près d'un siècle de construction d'ouvrages, les dispositifs préconisés dans l'avant-projet Biefnot ne sont pas tous réalisés. De plus, à la suite de la désindustrialisation de la plaine alluviale, certaines zones qui étaient démergées par l'industrie sont progressivement ré-aménagées en quartiers urbains qu'il convient désormais de protéger également. Les dispositifs existants doivent donc être complétés.

3) **Adapter, réhabiliter et moderniser les ouvrages**

Bon nombre d'ouvrages de démergement doivent être à tout le moins réhabilités du fait du vieillissement de leurs composants physiques et modernisés en raison de l'obsolescence de certains équipements électromécaniques et/ou de l'évolution normative, notamment en matière d'électricité

(mise en conformité des installations électriques antérieures à 1981 aux dispositions de l'arrêté royal du 4 décembre 2012 concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail).

Les besoins en adaptation relèvent davantage de l'adéquation de l'ouvrage à l'évolution des besoins qu'il rencontre et aux défis qu'il devra relever dans le futur.

4) **Sécuriser les ouvrages.**

Sous cette thématique sont repris tous les aménagements nécessaires pour assurer le plus haut niveau de fiabilité des dispositifs de démergement, les conséquences d'un dysfonctionnement pouvant être très importantes tant en termes financiers que sociaux. Ces aménagements concernent essentiellement la fiabilisation de l'alimentation en énergie électrique (doublement des sources d'approvisionnement) notamment en raison des risques de délestage ou de black-out, ainsi que le développement des outils de télésurveillance et de téléconduite.

C'est donc tout naturellement que la proposition de programme se structure selon ces quatre axes.

Priorités

Sans que l'enveloppe budgétaire que consacrera la SPGE au démergement ne soit connue précisément à l'heure actuelle, il est indéniable qu'il sera impossible d'y inclure tous les travaux que nous estimons nécessaires. Des choix ont été faits en fonction des urgences et des opportunités.

Proposition de programme d'investissement 2022-2027

On trouvera en annexe au présent point la proposition de programme d'investissement pour la période 2022-2027 qui sera faite à la SPGE après approbation de nos instances.

Le tableau ci-dessous résume la proposition en termes budgétaires.

Thème	Programme principal	Programme de réserve	DIHEC	Totaux
(Re)connaître (études)	510 000 €	265 000 €	- €	775 000 €
Compléter (travaux)	10 000 000 €	- €	- €	10 000 000 €
Adapter, réhabiliter, moderniser (travaux)	25 307 000 €	10 069 000 €	- €	35 376 000 €
Sécuriser (travaux)	1 775 000 €	- €	1 525 000 €	3 300 000 €
	37 592 000 €	10 334 000 €	1 525 000 €	49 451 000 €

Comme dit plus haut, il est également demandé un budget annuel pour travaux d'opportunité de 500.000 €/an pour faire face aux inévitables travaux conjoints qui seraient une opportunité de réaliser des travaux à moindre coût.

La planification des études et des travaux sera établie dès que la SPGE aura marqué son accord sur tout ou partie de la proposition faite.

Il est demandé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver le plan stratégique – initiative 14 – Programme d'investissements pour la période 2022-2027 en matière de démergement et de charger la direction de défendre cette proposition auprès de la SPGE.

Assainissement-bis en province de Liège

Proposition de programme de travaux 2022-2027
établie sur base du Livre blanc 2017 et de son addendum 2018.

Préambule

La présente proposition est établie à l'intention de la Société publique de gestion de l'Eau dans le cadre de l'élaboration de son plan financier et du programme de travaux y afférent pour la période 2022-2027, soit 7 années. Elle a été approuvée par l'Assemblée générale de l'AIDE du 25 juin 2020.

Cette proposition d'article autour des quatre thèmes définis dans le Livre blanc du démergement publié en 2017 par les trois organismes de démergement agréés :

- (Re)connaître
- Compléter
- Adapter, réhabiliter, moderniser
- Sécuriser.

Elle liste les travaux que l'AIDE estime devoir réaliser dans les 7 années à venir pour maintenir et développer l'outil de démergement dont elle a la charge et la responsabilité.

Cette proposition ne peut être qu'évolutive et devra être mise à jour régulièrement en fonction des opportunités de travaux conjoints qui se présentent (désormais au travers de la plateforme POWALCO).

Pour pallier ces incertitudes et garder une certaine réactivité vis-à-vis de ces opportunités, l'AIDE propose à la SPGE de prévoir un budget annuel non affecté de 500.000 € hors TVA, en sus du programme de travaux repris dans la présente proposition.

Par ailleurs, les estimations annoncées sont des ordres de grandeur et devront être précisées par la suite.

Assainissement-bis en province de Liège

Proposition de programme de travaux 2022-2027
établie sur base du Livre blanc 2017 et de son addendum 2018

(Re)connaître

Note générale **sur les opérations de reconnaissance**

Le Livre blanc du démergement 2017 insistait particulièrement sur la nécessité pour les opérateurs de (re-)connaître les dispositifs de démergement dont ils assurent la gestion quotidienne. Il mettait également en lumière les défis auxquels ces ouvrages devront faire face à l'avenir, notamment ceux liés au changement climatique.

Cette reconnaissance comporte deux volets :

- un **diagnostic** de l'état réel des ouvrages (génie civil, bâtiments, équipements électromécaniques, installations électriques) et particulièrement l'état des réseaux (cadastre et examen visuel des canalisations sont des opérations préliminaires indispensables pour les réseaux de canalisations)
- une **étude de résilience** visant à vérifier, notamment à l'aide de simulations hydrauliques souvent complexes, l'adéquation de l'ouvrage face à la situation actuelle de fonctionnement (étendue réelle du bassin technique après affaissements miniers, affaissements miniers réels, degré réel d'imperméabilisation des sols, ...) et face aux défis futurs liés au changement climatique (évolution des profils de pluie, élévation du niveau maximum de la crue séculaire, ...).

Ces études préliminaires donneront lieu à un **plan de gestion patrimoniale** incluant une série d'actions à entreprendre pour maintenir l'outil et le préparer aux conditions de demain et priorisera les actions en fonction des risques encourus, des opportunités (travaux conjoints) et des budgets disponibles.

L'AIDE estime que tous les ouvrages devront faire à court ou moyen terme l'objet de ces études, y compris les ouvrages prévus pour compléter le dispositif mais jamais réalisés à ce jour, ne fût-ce que pour en vérifier la pertinence actuelle.

La proposition d'étude de (re)-connaissance pour la période 2022-2027 s'attache aux ouvrages de pompage existants situés en amont de Liège (les plus anciens), en rive gauche comme en rive droite de la Meuse.

Code SPGE	Nom du dossier	Estimation	Thème	Proposition de programme
1/62063/01/D053	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°3 de Flémalle	40 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D054	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°7 de Jemeppe	50 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D054	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°9 de Jemeppe	32 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D055	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°12 de Tilleur	32 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D057	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°13 de Sclessin	28 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D058	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°16 de Sclessin	28 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D061	SERAING - Etude de résilience de la station de pompage n°1 de Seraing	15 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D063	LIEGE - Station de pompage n°9 d'Angleur - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique	28 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D066	SERAING - Station de pompage n°8 de Seraing - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique	60 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D067	LIEGE - Station de pompage n°10 d'Angleur - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique	30 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D068	LIEGE - Station de pompage n°11 d'Angleur - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique	30 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D069	SERAING - Exutoire II du ruisseau de la Boverie - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique	122 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62079/01/D016	WISE - Station de pompage n°2 de Cheratte - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique	15 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D050	AMONT - Suivi des niveaux de la nappe phréatique	50 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D059	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°18 de Sclessin	40 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D060	Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°20 de Sclessin	10 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D062	SERAING - Etude de résilience de la station de pompage n°2 de Seraing	25 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D064	Cadastre des réseaux de câbles HT et BT et de signalisation - 1ère partie	140 000 €	(Re)connaître	PI 2022-2027 réserve

775 000 €

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°3 de Flémalle

Renseignements généraux

Code AIDE D01ED202 Code SPGE 1/62063/01/D053

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : FLEMALLE

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Flémalle n°3

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisés. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	40.000 €
Estimation budgétaire totale	40.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°7 de Jemeppe

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED203

Code SPGE : 1/62063/01/D054

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING (Jemeppe)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Jemeppe n°7

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

50.000 €

Estimation budgétaire totale

50.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°9 de Jemeppe

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED204 Code SPGE : 1/62063/01/D054

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING (Jemeppe)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Jemeppe n°9

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	32.000 €
Estimation budgétaire totale	32.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°12 de Tilleur

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED205

Code SPGE : 1/62063/01/D055

Sous bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : SAINT-NICOLAS (Tilleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Tilleur n°12

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	32.000 €
Estimation budgétaire totale	32.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°13 de Sclessin

Renseignements généraux Code AIDE : D01ED206 Code SPGE : 1/62063/01/D057

Sous-bassin hydrographique : **Meuse aval** Masse d'eau : **MV35 Meuse II**

Communes et entités concernées : **LIEGE (Sclessin)**

Agglomération 91/271 concernée : **LIEGE** Taille de l'agglomération (EH) : **560000**

Station d'épuration concernée : **SE LIEGE-SCLESSIN** Capacité nominale (EH) : **150000**

Ouvrage de démergement concerné : **SP de Sclessin n°13**

Population équivalente concernée: **EH** Longueur de conduites/câbles: **m**

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisés. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	28.000 €
Estimation budgétaire totale	28.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: **Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)**

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°16 de Sclessin

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED207

Code SPGE : 1/62063/01/D058

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Sclessin)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Sclessin n°16

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses). Ce dossier est en lien avec le dossier d'assainissement (programme d'études d'assainissement 2017-2021) de reprise des eaux usées dans la station de pompage (contentieux européen 1).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

28.000 €

Estimation budgétaire totale

28.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 :

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027 :

SERAING - Etude de résilience de la station de pompage n°1 de Seraing

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED210

Code SPGE : 1/62063/01/D061

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Seraing n°1

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

15.000 €

Estimation budgétaire totale

15.000 €

Planification

Proposition AIDÉ pour programmation 2022-2027

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE - Station de pompage n°9 d'Angleur - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED008 Code SPGE : 1/62063/01/D063

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées	LIEGE (Angleur)		
Agglomération 91/271 concernée	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH)	560000
Station d'épuration concernée	SE LIEGE-SCLESSIN	Capacité nominale (EH)	150000
Ouvrage de démergement concerné	SP de Angleur n°9		

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Etude diagnostique visant à valider les hypothèses de conception et de dimensionnement de la station de pompage n°9 d'Angleur et à établir une audit de son réseau (cadastre déjà réalisé).

Justification.

Etude en lien avec le dossier d'assainissement (programme de travaux 2017-2021) de reprise des eaux suées dans cette station de pompage.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	28.000 €
Estimation budgétaire totale	28.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

SERAING - Station de pompage n°8 de Seraing - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED006

Code SPGE : 1/62063/01/D066

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP Cockerill-Collard (Seraing n°8)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Etude diagnostique de l'ouvrage comprenant : cadastre des réseaux de son bassin technique, vérification de la capacité par simulations hydrauliques, inspections visuelles et investigations diverses, rapport d'état et plan de gestion patrimoniale.

Justification.

Mise à jour des conditions de fonctionnement de l'ouvrage et diagnostic de son état en vue de définir les besoins en adaptations, réhabilitation, rénovation et modernisation de l'ouvrage.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

60.000 €

Estimation budgétaire totale

60.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE - Station de pompage n°10 d'Angleur - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED009

Code SPGE : 1/62063/01/D067

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Angleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Angleur n°10

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Etude diagnostique de l'ouvrage comprenant : cadastre des réseaux de son bassin technique, vérification de la capacité par simulations hydrauliques, inspections visuelles et investigations diverses, rapport d'état et plan de gestion patrimoniale.

Justification.

Mise à jour des conditions de fonctionnement de l'ouvrage et diagnostic de son état en vue de définir les besoins en adaptations, réhabilitation, rénovation et modernisation de l'ouvrage.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

30.000 €

Estimation budgétaire totale

30.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 :

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027 :

LIEGE - Station de pompage n°11 d'Angleur - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED010 Code SPGE 1/62063/01/D068

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Angleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné SP de Angleur n°11

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Etude diagnostique de l'ouvrage comprenant : cadastre des réseaux de son bassin technique, vérification de la capacité par simulations hydrauliques, inspections visuelles et investigations diverses, rapport d'état et plan de gestion patrimoniale.

Justification.

Mise à jour des conditions de fonctionnement de l'ouvrage et diagnostic de son état en vue de définir les besoins en adaptations, réhabilitation, rénovation et modernisation de l'ouvrage.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	30.000 €
Estimation budgétaire totale	30.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

SERAING - Exutoire II du ruisseau de la Boverie - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED069

Code SPGE : 1/62063/01/D069

Sous bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Exutoire II du ruisseau de la Boverie

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Etude diagnostique de l'ouvrage comprenant : cadastre des réseaux de son bassin technique, vérification de la capacité par simulations hydrauliques, inspections visuelles et investigations diverses, rapport d'état et plan de gestion patrimoniale.

Justification.

Mise à jour des conditions de fonctionnement de l'ouvrage et diagnostic de son état en vue de définir les besoins en adaptations, réhabilitation, rénovation et modernisation de l'ouvrage.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	122.000 €
Estimation budgétaire totale	122.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

VISE - Station de pompage n°2 de Cheratte - Etude diagnostique de l'ouvrage et des collecteurs de son bassin technique

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED048

Code SPGE : 1/62079/01/D016

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : VISE (Cheratte)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) 446500

Ouvrage de démergement concerné : SP de Cheratte n°2 (provisoire)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Etude diagnostique visant à valider les hypothèses de conception et de dimensionnement de la station de pompage de Cheratte n°2 et à établir un audit de son réseau (cadastre déjà réalisé).

Justification.

Etude en lien avec le dossier d'assainissement (programme d'études 2017-2021) de la station de pompage de Cheratte n°2 (contentieux 1).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

15.000 €

Estimation budgétaire totale

15.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

AMONT - Suivi des niveaux de la nappe phréatique

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED199

Code SPGE : 1/62063/01/D050

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : FLEMALLE, LIEGE, SAINT-NICOLAS, SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Dispositif général de démergement

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Installations de piézomètres de contrôle de la nappe phréatique et étude de corrélation des niveaux de la nappe avec les débits relevés par les stations de pompage secondaires à Angleur, Tilleur et Wandre.

Justification.

L'objectif de cette étude est de voir dans quelle mesure les collecteurs inférieurs des stations de pompage secondaires drainent la nappe phréatique de façon à déterminer les priorités en matière de réhabilitation de ces conduites et réduire ainsi les débits pompés.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

50.000 €

Estimation budgétaire totale

50.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027;

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027;

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°18 de Sclessin

Renseignements généraux

Code AIDE: D01ED208 Code SPGE: 1/62063/01/D059

 Sous-bassin hydrographique : **Meuse aval** Masse d'eau : **MV35 Meuse II**

 Communes et entités concernées : **LIEGE (Sclessin)**

 Agglomération 91/271 concernée : **LIEGE** Taille de l'agglomération (EH) : **560000**

 Station d'épuration concernée : **SE LIEGE-SCLESSIN** Capacité nominale (EH) : **150000**

 Ouvrage de démergement concerné : **SP de Sclessin n°18**

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduites(s) gravitaire(s)	
Estimation conduites(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	40.000 €
Estimation budgétaire totale	40.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Etude de la résilience au changement climatique des ouvrages de démergement - station de pompage principale n°20 de Sclessin

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED209 Code SPGE : 1/62063/01/D060

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées :	LIEGE (Sclessin)		
Agglomération 91/271 concernée :	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH) :	560000
Station d'épuration concernée :	SE LIEGE-SCLESSIN	Capacité nominale (EH) :	150000
Ouvrage de démergement concerné :	SP de Sclessin n°20		

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

Estimation (EUR, hors TVA)	Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
	Estimation conduite(s) de refoulement	
	Estimation station(s) de pompage	
	Estimation travaux divers	10.000 €
	Estimation budgétaire totale	10.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

SERAING - Etude de résilience de la station de pompage n°2 de Seraing

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ED211

Code SPGE : 1/62063/01/D062

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (tH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Seraing n°2

Population équivalente concernée

EH

Longueur de conduites/câbles

m

Description sommaire.

Etude de l'incidence de la modification des régimes de pluie, de l'imperméabilisation du bassin technique, du changement climatique sur les régimes de crue de la Meuse et des affaissements réels sur la conception et le dimensionnement de la station de pompage.

Justification.

Le dispositif de démergement a été conçu sur base d'hypothèses d'affaissements miniers pressentis, de niveaux crues centennales, de profils de pluie et de taux d'imperméabilisation qui doivent impérativement être actualisées. L'objectif est de vérifier si les ouvrages sont encore capables de remplir la fonction qui leur est assignée et d'évaluer leur résilience aux modifications climatiques attendues (niveaux de crue plus élevés, pluies de référence plus intenses).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

25.000 €

Estimation budgétaire totale

25.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027.

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

Cadastre des réseaux de câbles HT et BT et de signalisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01CR100

Code SPGE : 1/62063/01/D064

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : AMONT-AVAL

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Réseau de câbles de puissance (HT)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Réalisation d'une première partie d'un cadastre d'environ 50 km de câbles HT et BT posés en domaine public, en service ou désaffectés, par compilation dans un SIG des données cartographiques existantes complétées et vérifiées par des investigations sur site,

Justification.

Nécessaire pour répondre aux exigences de la directive INSPIRE, du décret « Impétrants » et de la plateforme POWALCO. Méthodes d'investigations encore à définir.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

140.000 €

Estimation budgétaire totale

140.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Etudes diagnostiques démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Assainissement-bis en province de Liège

Proposition de programme de travaux 2022-2027
établie sur base du Livre blanc 2017 et de son addendum 2018

Compléter

Note générale sur les opérations de complétude

En région liégeoise, les ouvrages de démergement ont été construits depuis le début du XXème siècle selon l'avancement des travaux de protection directe contre les inondations de la Meuse, les besoins liés aux affaissements miniers et les risques encourus, les urgences et opportunités et, sans doute, les disponibilités budgétaires.

Certains ouvrages, pourtant prévus à l'avant-projet de démergement et ses compléments ultérieurs), n'ont jamais été réalisés soit en raison d'une urgence moindre (ex. les affaissements miniers ont été plus faibles qu'escomptés), soit en raison d'un risque moins important (ex. zone urbaine dévastée par les bombardements durant la dernière guerre mondiale et jamais réurbanisées par la suite) soit encore sans doute pour d'autres raisons.

A ces ouvrages dont la pertinence actuelle doit être vérifiée (voir note sur les études de reconnaissance), s'ajoutent des ouvrages liés à la désindustrialisation de la plaine alluviale de la Meuse et à la réurbanisation des zones désertées par de nouvelles fonctionnalités urbaines (logement, parcs d'activités artisanales, etc.).

Code SPGE	Nom du dossier	Estimation	Thème	Proposition de programme
1/62063/01/C163	SERAING - Station de pompage principale n°8	4 500 000 €	Compléter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/P036	LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n°21	4 500 000 €	Compléter	PI 2022-2027 principal
1/62079/01/C082	VISE (Cheratte) - Station de pompage n°2.	1 000 000 €	Compléter	PI 2022-2027 principal
		10 000 000 €		

SERAING - Station de pompage principale n°8

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ST060b Code SPGE : 1/62063/01/C163

Sous bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Seraing n°8 (provisoire)

Population équivalente concernée : EH Longueur de conduites/câbles : m

Description sommaire.

Réalisation d'une station de pompage de démergement en remplacement d'une station de pompage industrielle obsolète (datant de 1888).

Justification.

L'ouvrage vise essentiellement à assurer la protection contre les inondations indirectes de la plaine alluviale de Seraing (en complément de la station de pompage n°6) et à rejeter en Meuse les eaux claires collectées dans son bassin technique ainsi que les eaux claires refoulées par la station de pompage n°5 de Seraing. Sa réalisation est rendue nécessaire par le retrait de l'opérateur privé historique (SA Cockerill, sa demande de reprise en exploitation par l'AIDE et le lotissement progressif de la zone protégée et la réurbanisation d'une bonne partie de celle-ci (aménagements récents du Fond de Seraing).

Ce système participe à la protection du Fond de Seraing, en concomitance avec les installations de démergement exploitées par l'AIDE. Il est important de souligner que, si les deux systèmes sont fonctionnellement indépendants, ils participent tous deux conjointement à la protection du Fond de Seraing, la faillite de l'un entraînerait de facto la surcharge - sinon la faillite - de l'autre. L'urgence naît de la volonté pressante de l'opérateur historique de se retirer complètement et rapidement de cette situation.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	4.500.000 €
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	4.500.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n°21

Renseignements généraux

Code AIDF : D01ST055

Code SPGE : 1/62063/01/P036

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Sclessin)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Sclessin n°21

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Réalisation d'une station de pompage visant à protéger le quartier Sous-les-Vignes à Sclessin contre les inondations indirectes. Cette station vient en complément de la station de pompage secondaire n°14, insuffisante pour assumer le rôle de station de pompage principale et à l'origine d'inondations de caves. Les réseaux de collecte doivent également être remplacés pour assurer la séparation des eaux et permettre la reprise des eaux usées. Une parcelle a récemment été acquise afin de construire cet ouvrage.

Justification.

Sécurisation de la protection contre les inondations indirectes du quartier Sous les Vignes à Sclessin, délestage des stations de pompage existantes n°13 et 14 de Sclessin. Reprise des eaux usées.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	4.500.000 €
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	4.500.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 : Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027 :

WISE (Cheratte) - Station de pompage n°2.

Renseignements généraux

Code AIDE : D01ST052

Code SPGE : 1/62079/01/C082

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : VISE (Cheratte)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) : 446500

Ouvrage de démergement concerné : SP de Cheratte n°2

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Réalisation d'une station de pompage mixte de démergement en remplacement d'une station de pompage communale obsolète. La conduite de refoulement de cette station de pompage a été partiellement réalisée lors d'entreprises antérieures. L'ouvrage vise essentiellement à collecter les eaux usées de Cheratte vers la station d'épuration de Liège-Oupeye. Il comprend accessoirement des pompes de démergement visant à protéger le quartier contre les inondations indirectes.

Justification.

Remplacement d'une station de pompage communale obsolète et insuffisante pour assurer la protection de la plaine alluviale contre les inondations indirectes en période de crue de Meuse. Ce dossier est lié au dossier d'assainissement de reprise des eaux usées dans le bassin technique de cette station de pompage (programme études 2017-2021)

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	1.000.000 €
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	1.000.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Assainissement-bis en province de Liège

Proposition de programme de travaux 2022-2027
établie sur base du Livre blanc 2017 et de son addendum 2018

***Adapter, réhabiliter,
moderniser***

Note générale sur les opérations d'adaptation, de réhabilitation et de modernisation

Les travaux repris dans cette partie de notre proposition résultent de la connaissance actuelle de l'état et des besoins de nos installations.

Plus particulièrement, les travaux de modernisation de certaines stations de pompage font suite à un inventaire interne détaillé réalisé dans le cadre de la nécessaire mise en conformité des installations électriques.

Il reste cependant que la modernisation des installations électriques peut avoir des implications sur les équipements électromécaniques qu'elles desservent, voire sur le génie civil des stations de pompage et les bâtiments qui les abritent.

En ce sens, les travaux de reprise des eaux usées dans les stations de pompage principales ou de déviation directe en Meuse des eaux refoulées par les stations de pompage secondaires sont l'occasion et l'opportunité de moderniser et de réhabiliter les ouvrages.

C'est cet axe de priorisation que l'AIDE a suivi jusqu'au moment où le tarissement des investissements en matière de démergement (2015) n'a plus permis d'assurer l'étude et la réalisation conjointes des opérations d'assainissement des eaux usées et celles de démergement.

Code SPGE	Nom du dossier	Estimation	Thème	Proposition de programme
1/62063/01/C095	SERAING - Exutoire II de la Boverie - 7ème tranche	2 550 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/C101	LIEGE (Sclessin) - Collecteurs de la plaine - 5ème lot - 1ère partie	800 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/C102	LIEGE (Sclessin) - Collecteurs de la plaine - 5ème lot - 2ème partie	2 700 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/C145	SERAING (Jemeppe) - Exutoire IV - rénovation - 1ère partie - 2ème phase	2 500 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D071	LIEGE (Angleur) - Station de pompage principale n°9 - Electromécanique - Modernisation - 1ère partie	2 200 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D072	SERAING - Station de pompage n°1 - Cabine HT et modernisation - 1ère partie	1 000 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D073	FLEMALLE - Station de pompage n°3 - Cabine HT et modernisation - 1ère partie (mise en conformité des installations électriques)	1 186 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D075	LIEGE (Angleur) - Station de pompage n°10 - Electromécanique - Modernisation - 1ère partie (mise en conformité des installations électriques)	226 500 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D080	LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n°13 - Cabine HT, tableau HT et modernisation - 1ère partie	804 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D082	SERAING (Jemeppe) - Station de pompage principale n°7 - Modernisation - 1ère phase (mise en conformité électrique)	1 346 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/D096	LIEGE (Angleur) - Station de pompage n°12 - Electromécanique - Modernisation - 1ère partie	1 173 500 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/P005	LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n° 16. Electromécanique. Modernisation - 1er lot.	3 800 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/P007	LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n° 14. Electromécanique. Modernisation - 1er lot.	650 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62079/01/C067	WISE (Cheratte) - Collecteurs de la plaine - 2ème lot - 2ème partie (cité du charbonnage)	2 500 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62079/01/D020	HERSTAL - Stations de pompage n°2 et 3 - Cabine HT et modernisation - 3ème partie	1 285 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62079/01/D021	LIEGE (Jupille) - Station de pompage n°1 - Cabine HT, tableau HT et modernisation - 1ère partie	586 000 €	Adapter	PI 2022-2027 principal
1/62063/01/C162	SERAING - Exutoire du ruisseau de Villencourt - 1ère partie	1 000 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D070	FLEMALLE - Station de pompage n°2 de Flémalle - Electromécanique - Modernisation - 1ère partie	1 915 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D076	LIEGE (Angleur) - Exutoire secondaire du ruisseau de Renory - 1ère tranche	800 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D077	SAINT-NICOLAS (Tilleur) - Exutoire V du Harfoz - Réhabilitation - 1ère tranche	2 000 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D081	SERAING - Station de pompage principale n°2 - Cabine HT, tableau BT et modernisation - 1ère partie	967 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve
1/62063/01/D083	SERAING - Canal de la Métallurgie - rénovation - 1ère partie	400 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve
1/62079/01/C116	LIEGE (Jupille) - Exutoire du ruisseau du Moulin - 5ème tranche - adaptation - 1ère partie	2 000 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve
1/62079/01/D017	OUPEYE (Vivegnis) - Station de pompage n°2 - Tableau HT et modernisation - 1ère partie	987 000 €	Adapter	PI 2022-2027 réserve

35 376 000 €

SERAING - Exutoire II de la Boverie - 7ème tranche

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG319

Code SPGE : 1/62063/01/C095

Sous bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH): 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Exutoire II du ruisseau de la Boverie

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

700 m

Description sommaire.

Travaux de réhabilitation de l'exutoire dans sa traversée de la plaine alluviale ou travaux de remplacement de la partie aval de l'exutoire II de la Boverie par le fonçage de deux sections de 350 m et d'un diamètre de 1,60 m chacune.

Justification.

Déformations importantes de l'exutoire existant suite aux affaissements miniers. Réhabilitation ou remplacement en vue de la sécurisation des ouvrages et des voiries en surface et pour la protection de la plaine alluviale contre les inondations par les eaux des hauteurs. Ce dossier est urgent en raison du risque d'effondrement de certaines parties de l'ouvrage. Par ailleurs, cet exutoire et le collecteur de ceinture dit "des Trois-Mêlées" qui lui est associé serviront de voie préférentielle d'évacuation des eaux de ruissellement lors de la réurbanisation imminente du site industriel désaffecté du haut-fourneau VI de Seraing.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	2.550.000 €
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	2.550.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE (Sclessin) - Collecteurs de la plaine - 5ème lot - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG297a Code SPGE : 1/62063/01/C101

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Sclessin)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Sclessin n°14

Population équivalente concernée : EH Longueur de conduites/câbles : 800 m

Description sommaire.

Réorganisation des réseaux de collecte aboutissant à la SPSP existante n°14 de Sclessin et à la future SPPD n°21 en vue de la sécurisation de la protection contre les inondations du quartier Sous les Vignes à Sclessin. Réalisation d'environ 1000 m de collecteurs gravitaires supérieurs et inférieurs (eaux d'infiltration) en béton. Pose classique en voirie. Dossier scindé en deux phases pour permettre la réalisation conjointe de la 1ère phase avec le 2ème et dernier lot du collecteur d'assainissement du Perron (les lots 1 et 3 sont déjà réalisés et en attente du tronçon intermédiaire manquant). Le présent dossier concerne la 1ère phase et représente la pose de 580 m de canalisations.

Justification.

Travaux de remplacement/réhabilitation et de pose de conduites nécessaires pour séparer les réseaux supérieurs et inférieurs du quartier Sous-les-Vignes à Sclessin et permettre ainsi la protection des habitations contre les inondations de cave et la reprise des eaux usées vers la station d'épuration de Liège-Sclessin, située dans ce quartier. Les collecteurs supérieurs aboutiront dans la future station de pompage principale n°21 de Sclessin, les collecteurs inférieurs faisant partie du réseau de la station de pompage secondaire n°14 de Sclessin. Ce dossier a été étudié et proposé à la SPGE dans le cadre de travaux conjoints de réalisation du 2ème lot du collecteur du Perron qui permettra de raccorder 6.752 EH à la SE de Liège-Sclessin. Vu l'exiguïté de la voirie et les risques de dilution des eaux usées, une réalisation conjointe est indispensable.

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	800.000 €
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	800.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 **Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)**

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

LIEGE (Sclessin) - Collecteurs de la plaine - 5ème lot - 2ème partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG297b Code SPGE : 1/62063/01/C102

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Sclessin)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Sclessin n°18

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: 1300 m

Description sommaire.

Réorganisation des réseaux de collecte aboutissant à la SPSP existante n°14 de Sclessin et à la future SPPD n°21 en vue de la sécurisation de la protection contre les inondations du quartier Sous les Vignes à Sclessin. Réalisation d'environ 1000 m de collecteurs gravitaires supérieurs et inférieurs (eaux d'infiltration) en béton. Pose classique en voirie. Dossier scindé en deux phases pour permettre la réalisation conjointe de la 1ère phase avec le 2ème et dernier lot du collecteur d'assainissement du Perron (les lots 1 et 3 sont déjà réalisés et en attente du tronçon intermédiaire manquant). Le présent dossier concerne la 2ème phase et comporte un fonçage à réaliser dans des conditions difficiles.

Justification.

Travaux de remplacement/réhabilitation et de pose de conduites nécessaires pour séparer les réseaux supérieurs et inférieurs du quartier Sous-les-Vignes à Sclessin et permettre ainsi la protection des habitations contre les inondations de cave et la reprise des eaux usées vers la station d'épuration de Liège-Sclessin, située dans ce quartier. Les collecteurs supérieurs aboutiront dans la future station de pompage principale n°21 de Sclessin, les collecteurs inférieurs faisant partie du réseau de la station de pompage secondaire n°14 de Sclessin. La 1ère phase de ce dossier a été étudiée et proposée à la SPGE dans le cadre de travaux conjoints de réalisation du 2ème lot du collecteur du Perron.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	2.700.000 €
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	2.700.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

SERAING (Jemeppe) - Exutoire IV - rénovation - 1ère partie - 2ème phase

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG300b Code SPGE : 1/62063/01/C145

Sous bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING (Jemeppe)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Exutoire IV du ruisseau de Hollogne

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: 520 m

Description sommaire.

Réhabilitation du double pertuis de l'exutoire IV du ruisseau de Hollogne. La première phase visait essentiellement à curer l'ouvrage, à réhabiliter les massifs de vannage et à inspecter l'ouvrage par modélisation 3D afin de définir la meilleure technique de rénovation des bétons dégradés.

Justification.

Travaux nécessaires pour rendre à l'exutoire sa stabilité structurelle. Le projet a été approuvé par la SPGE mais l'AIDE a préféré scinder le dossier en deux phases. La première phase visait essentiellement à curer et à inspecter l'ouvrage par modélisation 3D afin de définir la technique la plus adéquate de rénovation des bétons dégradés. La deuxième phase vise à rénover les deux pertuis endommagés. Cette deuxième phase a été posposée par la SPGE en regard de son plan financier mais doit être réalisée dans les meilleurs délais, sous peine de perdre le bénéfice des résultats de la 1ère phase (embouement, nouvelles dégradations de bétons).

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	2.500.000 €
Estimation budgétaire totale	2.500.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

LIEGE (Angleur) - Station de pompage principale n°9 - Electromécanique - Modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS104

Code SPGE : 1/62063/01/D071

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Angleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Angleur n°9

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Modernisation de la station de pompage principale n°9 d'Angleur en vue, notamment, de la reprise des eaux usées de ce quartier, de la mise en conformité électrique des installations et de l'automatisation de l'ouvrage. Le dossier "Assainissement" est repris dans le programme de travaux 2017-2021 de la SPGE. On notera que, vu le manque de place sur site, le remplacement de la cabine HT et le puisard de reprise des eaux usées doivent être réalisés simultanément. Les phases ultérieures concernent les réhabilitations nécessaires du génie civil et du bâtiment qui n'auraient pas dû être réalisées lors de la première phase.

Justification.

Ouvrage datant de 1949. Nécessité de reprendre les eaux usées pour les envoyer, via une conduite existante, vers la station d'épuration de Liège-Sclessin (poursuite de la mise en conformité des agglomérations relevant du contentieux européen 1).

Réalisation d'un puisard "eaux usées" équipé de pompes spécifiques. Ce dossier fait partie du programme de travaux 2017-2021 en matière d'assainissement. Il constitue le pendant « démergement » de ce dossier.

Réalisation d'une nouvelle cabine HT.

Remplacement des moteurs trop vétustes et HT fragiles des pompes de démergement.

Modernisation des installations électriques indispensables pour une simple mise en conformité: tableau HT Reyrolle vétuste avec pouvoir de coupure insuffisant. Transformateurs vétustes à adapter à la tension 15.000V. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	2.200.000 €
Estimation budgétaire totale	2.200.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

SERAING - Station de pompage n°1 - Cabine HT et modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS097 Code SPGE : 1/62063/01/D072

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées	SERAING		
Agglomération 91/271 concernée	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH)	560000
Station d'épuration concernée	SE LIEGE-SCLESSIN	Capacité nominale (EH)	150000
Ouvrage de démergement concerné	SP de Seraing n°1		

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Remplacement du tableau HT et des transformateurs de la station de pompage principale n°1 de Seraing.

Justification.

Sécurisation d'un important point d'injection électrique HT du réseau de distribution électrique de la rive droite en amont de Liège, le tableau actuel et les transformateurs datant de 1934 et étant très dangereux.

Estimation (EUR, hors TVA)	Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
	Estimation conduite(s) de refoulement	
	Estimation station(s) de pompage	
	Estimation travaux divers	1.000.000 €
	Estimation budgétaire totale	1.000.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

FLEMALLE - Station de pompage n°3 - Cabine HT et modernisation - 1ère partie (mise en conformité des installations électriques)

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS098 Code SPGE : 1/62063/01/D073

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : FLEMALLE

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Flémalle n°3

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

La première partie de cette entreprise concerne la mise en conformité électrique et la modernisation des installations électriques de la station de pompage. Remplacement des moteurs de pompe vétustes. Les parties suivantes concernent les équipements de pompage ainsi que le génie civil et le bâtiment de cette station datant de 1947.

Justification.

Ouvrage datant de 1947 et n'ayant jamais été modernisée. Tableau HT REYROLLE à double jeu de barres vétuste avec pouvoir de coupure insuffisant. Transformateurs vétustes à adapter à la tension 15.000V. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de moteurs trop vétustes et HT fragiles. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes. L'estimation de la 1ère partie ne concerne que les installations électriques et n'inclut pas les éventuelles adaptations des équipements électromécaniques, du génie civil ou du bâtiment qui seraient éventuellement nécessaires lors des travaux de cette première phase.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	1.186.000 €
Estimation budgétaire totale	1.186.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE (Angleur) - Station de pompage n°10 - Electromécanique - Modernisation -1ère partie (mise en conformité des installations électriques)

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS105a Code SPGE 1/62063/01/D075

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Angleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Angleur n°10

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Mise en conformité électrique et modernisation de la station de pompage secondaire n°10 en vue, notamment, de la mise en conformité électrique des installations et de l'automatisation des ouvrages.

Justification.

Ouvrage datant de 1965 avec remplacement du tableau HT en 2016. Nécessité de remplacement des deux transformateurs secs et aménagement d'un local HT. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), du tableau de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilottage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes.

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	226.500 €
Estimation budgétaire totale	226.500 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: **Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)**

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n°13 - Cabine HT, tableau HT et modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS113a Code SPGE : 1/62063/01/D080

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées	LIEGE (Sclessin)		
Agglomération 91/271 concernée :	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH)	560000
Station d'épuration concernée	SE LIEGE-SCLESSIN	Capacité nominale (EH)	150000
Ouvrage de démergement concerné :	SP de Sclessin n°13		

Population équivalente concernée : EH Longueur de conduites/câbles : m

Description sommaire.

La première partie de cette entreprise concerne la mise en conformité électrique et la modernisation des installations électriques de la station de pompage principale n°13 de Sclessin. Les parties suivantes concernent les équipements de pompage ainsi que le génie civil et le bâtiment très dégradé de cette station datant de 1932. L'ensemble de ces parties est estimé à 2.199.000 € hors TVA.

Justification.

Ouvrage datant de 1932 avec une première modernisation des installations électriques en 1968. Tableau HT CONEL à 2 jeux de barres vétuste avec pouvoir de coupure insuffisant. Transformateurs vétustes à adapter à la tension 15.000V. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de moteurs trop vétustes et HT fragiles. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes. L'estimation de la 1ère partie ne concerne que les installations électriques et n'inclut pas les éventuelles adaptations des équipements électromécaniques, du génie civil ou du bâtiment qui seraient éventuellement nécessaires lors des travaux de cette première phase.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	804.000 €
Estimation budgétaire totale	804.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

SERAING (Jemeppe) - Station de pompage principale n°7 - Modernisation - 1ère phase (mise en conformité électrique)

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS115 Code SPGE : 1/62063/01/D082

Sous bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées	SERAING (Jemeppe)		
Agglomération 91/271 concernée	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH)	560000
Station d'épuration concernée	SE LIEGE-SCLESSIN	Capacité nominale (EH)	150000
Ouvrage de démergement concerné	SP de Jemeppe n°7		

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire

La première partie de cette entreprise concerne la mise en conformité électrique et la modernisation des installations électriques de la station de pompage. Les parties suivantes concernent les équipements de pompage ainsi que le génie civil de cette station datant de 1938.

Justification

Ouvrage datant de 1938 avec une première modernisation des installations électriques en 1978. Tableaux HT CAPITOLE à double jeu de barres à remplacer. Transformateurs secs à remplacer et à adapter à la tension 15.000V. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de moteurs trop vétustes ou HT fragiles. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes. L'estimation de la 1ère partie ne concerne que les installations électriques et n'inclut pas les éventuelles adaptations des équipements électromécaniques, du génie civil ou du bâtiment qui seraient éventuellement nécessaires lors des travaux de cette première phase.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	1.346.000 €
Estimation budgétaire totale	1.346.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

LIEGE (Angleur) - Station de pompage n°12 - Electromécanique - Modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS105b Code SPGE : 1/62063/01/D096

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Angleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Angleur n°12

Population équivalente concernée : EH Longueur de conduites/câbles : m

Description sommaire.

Mise en conformité électrique et modernisation de la station de pompage principale n°12 d'Angleur en vue, notamment, de la mise en conformité électrique des installations et de l'automatisation des ouvrages. Dossier lié à l'adaptation et l'aménagement de la station de pompage pour permettre la reprise des eaux usées et leur refoulement vers la station d'épuration de Liège-Oupeye.

Justification.

Ouvrage datant de 1963. Nécessité de reprendre les eaux usées pour les envoyer, via une conduite existante, vers la station d'épuration de Liège-Oupeye (poursuite de la mise en conformité des agglomérations relevant du contentieux européen 1).

Ce dossier constitue le pendant « démergement » d'un dossier à inscrire dans un prochain programme de travaux en matière d'assainissement.

Modernisation des installations électriques indispensables pour une simple mise en conformité: tableau HT Reyrolle à remplacer. Remplacement des transformateurs 160A. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes. Réhabilitation du génie civil et du bâtiment envisagée lors des travaux d'adaptation et de modernisation pour la reprise des eaux usées.

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	1.173.500 €
Estimation budgétaire totale	1.173.500 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 : Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n° 16. Modernisation - 1er lot.

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS061

Code SPGE : 1/62063/01/P005

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Sclessin)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Sclessin n°16

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Remplacement complet des équipements électromécaniques et adaptations éventuelles du génie civil en conséquence de ce remplacement. Réalisation d'une cabine HT.

Justification.

Nécessité de remplacer des installations insuffisantes pour supporter les demandes de puissance de nouvelles installations électromécaniques d'assainissement. Automatisation des processus de démarrage.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	3.800.000 €
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	3.800.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2017-2021 - Programme de réserve (études)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE (Sclessin) - Station de pompage n° 14. Electromécanique. Modernisation - 1er lot.

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS062

Code SPGE : 1/62063/01/P007

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Sclessin)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Sclessin n°14

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Remplacement des équipements électromécaniques, alimentation de la station de pompage n°14 de Sclessin en BT. Les parties suivantes concernent le génie civil et le bâtiment très dégradé de cette station datant de 1936.

Justification.

Ce dossier vise à sécuriser et moderniser les équipements électromécaniques et les installations électriques de la station de pompage, mise en service en 1938 et jamais modernisée depuis lors. Ce dossier s'inscrit dans le cadre de la reprise des eaux usées du quartier Sous-les-Vignes de Sclessin et à la refonte des réseaux de la station de pompage et de la future station de pompage principale n°21 à construire à proximité. La station de pompage n°21 abritera une cabine HT et alimentera la station de pompage n°14 en BT. Si la réalisation de la station de pompage n°21 tarde, les installations électriques existantes de la station de pompage n°14 devront être mises en conformité: tableau HT DELLE à sécuriser, remplacement des transformateurs 160A, remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation, installation de transformateurs d'ilotage TS/NS, remplacement des chargeurs de batteries, placement de terres, remplacement de moteurs trop vétustes ou HT fragiles, remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	650.000 €
Estimation budgétaire totale	650.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

WISE (Cheratte) - Collecteurs de la plaine - 2ème lot - 2ème partie (cité du charbonnage)

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG269 Code SPGE : 1/62079/01/C067

Sous bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : VISE (Cheratte)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) : 446500

Ouvrage de démergement concerné : SP de Cheratte n°2

Population équivalente concernée : LH Longueur de conduites/câbles : 200 m

Description sommaire.

Travaux de réhabilitation ou de remplacement des collecteurs de démergement du bassin technique de la station de pompage n°2 de Cheratte. Les travaux à entreprendre seront déterminés par une étude diagnostique préalable. Réalisation d'environ 1.400 m de collecteurs mixtes de démergement à réaliser. Pose classique en voirie.

Justification.

Réalisation du réseau de la station de pompage mixte de démergement n°2 de Cheratte. Ouvrages conformes à l'avant-projet de démergement Wandre-Cheratte.

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	2.500.000 €
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	2.500.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027. Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

HERSTAL - Stations de pompage n°2 et 3 - Cabine HT et modernisation - 3ème partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS110

Code SPGE : 1/62079/01/D020

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : HERSTAL

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) : 446500

Ouvrage de démergement concerné : SP de Herstal n°2

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Mise en conformité électrique et modernisation des installations électriques des stations de pompage n°2 (remplacement tableau 15kV et deux transfos de 2 MVA et remplacement tableau 6,3 kV) et n°3 (remplacement d'un tableau 6,3 kV) de Herstal.

Justification.

Mise en conformité électrique des deux installations en finalisation des deux parties précédentes, déjà réalisées.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	1.285.000 €
Estimation budgétaire totale	1.285.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 :

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027 :

LIEGE (Jupille) - Station de pompage n°1 - Cabine HT, tableau HT et modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS112 Code SPGE : 1/62079/01/D021

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées :	LIEGE (Jupille)		
Agglomération 91/271 concernée :	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH) :	560000
Station d'épuration concernée :	SE LIEGE-OUPEYE	Capacité nominale (EH) :	446500
Ouvrage de démergement concerné :	SP de Jupille n°1		

Population équivalente concernée : EH Longueur de conduites/câbles : m

Description sommaire.

La première partie de cette entreprise concerne la mise en conformité électrique et la modernisation des installations électriques de la station de pompage. Les parties suivantes concernent les équipements de pompage ainsi que le génie civil et le bâtiment très dégradé de cette station datant de 1946.

Justification.

Ouvrage datant de 1946 et jamais modernisé depuis lors. Tableau HT CONEL à double jeu de barres avec pouvoir de coupure insuffisant. Transformateurs sur pompes à remplacer et à adapter à la tension 15.000V. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes. L'estimation de la 1ère partie ne concerne que les installations électriques et n'inclut pas les éventuelles adaptations des équipements électromécaniques, du génie civil ou du bâtiment qui seraient éventuellement nécessaires lors des travaux de cette première phase.

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
	Estimation conduite(s) de refoulement	
	Estimation station(s) de pompage	
	Estimation travaux divers	586.000 €
	Estimation budgétaire totale	586.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

RESEAUX ELECTRIQUES - Sécurisation électrique en cas de délestage - acquisition de groupes électrogènes

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS580

Code SPGE : 1/62063/01/D084

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées :

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné : Réseau de câbles de puissance (HT)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Achat et installation de 3 groupes électrogènes fixes.

Justification.

Ce dossier a été proposé pour face face au risque de délestage de l'alimentation électrique.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	105.000 €
Estimation budgétaire totale	105.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027.

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

SERAING - Exutoire du ruisseau de Villencourt - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG340

Code SPGE : 1/62063/01/C162

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Exutoire du ruisseau de Villencourt

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Réhabilitation et aménagement de l'exutoire du ruisseau de Villencourt, dont la partie amont est composée de conduites en asbestociment et est en mauvais état. La première partie concerne un premier tronçon à rénover (peu probable au vu de la nature du matériau) ou à remplacer.

Justification.

Exutoire en mauvais état structurel, nécessité de maintenir l'ouvrage voire d'en augmenter la capacité au vu des développements urbains importants en tête de réseau.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaires	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	1.000.000 €
Estimation budgétaire totale	1.000.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

FLEMALLE - Station de pompage n°2 de Flémalle - Electromécanique - Modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS106

Code SPGE : 1/62063/01/D070

Sous bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : FLEMALLE

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP de Flémalle n°2

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Adaptation de la station de pompage secondaire pour dériver les eaux claires permanentes en Meuse (conduite de refoulement déjà posée vers la station de pompage existante de New Tubemeuse). Installation d'une cabine HT devant alimenter la station de pompage d'assainissement/démergement de Flémalle n°1. Ces adaptations requièrent la modification des équipements de pompage et des installations électriques. Les parties suivantes concerneront la réhabilitation du génie civil et du bâtiment très dégradé de cette station dans la mesure où ceux-ci n'auront pas dû l'être dans le cadre de la 1ère partie.

Justification.

Ouvrage datant de 1932 avec une première modernisation des installations électriques en 1978.

Remplacement ou adaptation des équipements de pompage pour refouler les eaux claires vers une conduite déjà posée, en vue de réduire la dilution des eaux usées traitées dans la station d'épuration de Liège-Sclessin et d'éviter les pompes multiples de ces débits parasites.

Installation d'une cabine HT pour assurer l'alimentation électrique de la station de pompage n°1 de Flémalle (faisant partie du programme de travaux 2017-2021), laquelle reprend les eaux usées collectées en rive gauche de Meuse, de Chokier à Flémalle.

Adaptation des installations électriques aux nouvelles puissances installées.

Modernisation des installations électriques indispensables pour une simple mise en conformité : tableau HT CAPITOLE à 3 cellules dégradé, transformateurs vétustes à adapter à la tension 15.000V, remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation, installation de transformateurs d'ilottage TS/NS, remplacement des chargeurs de batteries, placement de terres, remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	1.915.000 €
Estimation budgétaire totale	1.915.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

LIEGE (Angleur) - Exutoire secondaire du ruisseau de Renory - 1ère tranche

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG323

Code SPGE : 1/62063/01/D076

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Angleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Exutoire du ruisseau de Renory

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Remplacement de l'exutoire secondaire du ruisseau de Renory, conduite effondrée.

Justification.

Remplacement d'une conduite effondrée. Ce dossier a entièrement été étudié en vue d'une réalisation conjointe à la pose du collecteur d'assainissement de Renory pour être réalisé en avenant de ce marché. Faute d'accord avec l'entrepreneur sur le prix, la réalisation de ce dossier est postposée jusqu'à la prochaine opportunité ou l'urgence qui naîtrait du mauvais état de cette conduite.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	800.000 €
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	
Estimation budgétaire totale	800.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027

SAINT-NICOLAS (Tilleur) - Exutoire V du Horloz - Réhabilitation - 1ère tranche

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG329

Code SPGE : 1/62063/01/D077

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SAINT-NICOLAS (Tilleur)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Exutoire V du ruisseau du Horloz

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Première tranche des travaux de réhabilitation et d'adaptation de l'exutoire V du ruisseau du Horloz, a priori entre le bassin d'orage du Horloz et le cimetière de Tilleur.

Justification.

Exutoire sous forme d'un ovoïde en béton assez dégradé avec de nombreux décrochages et des bétons fortement érodés. Technique(s) de réhabilitation à définir notamment en fonction des difficultés d'accès aux ouvrages.

Estimation (EUR, hors TVA)		
Estimation conduite(s) gravitaire(s)		2.000.000 €
Estimation conduite(s) de refoulement		
Estimation station(s) de pompage		
Estimation travaux divers		
Estimation budgétaire totale		2.000.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

SERAING - Station de pompage principale n°2 - Cabine HT, tableau BT et modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS114 Code SPGE 1/62063/01/D081

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées :	SERAING		
Agglomération 91/271 concernée :	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH)	560000
Station d'épuration concernée :	SE LIEGE-SCLESSIN	Capacité nominale (EH)	150000
Ouvrage de démergement concerné :	SP de Seraing n°2		

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

La première partie de cette entreprise concerne la mise en conformité électrique et la modernisation des installations électriques de la station de pompage. Les parties suivantes concernent les équipements de pompage ainsi que le génie civil et le bâtiment de cette station datant de 1932.

Justification.

Ouvrage datant de 1932 avec une première modernisation des installations électriques en 1970. Tableau HT CONEL à double jeu de barres vétuste avec pouvoir de coupure insuffisant. Transformateurs secs vétustes à adapter à la tension 15.000V. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de moteurs vétustes ou HT fragiles. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes. L'estimation de la 1ère partie ne concerne que les installations électriques et n'inclut pas les éventuelles adaptations des équipements électromécaniques, du génie civil ou du bâtiment qui seraient éventuellement nécessaires lors des travaux de cette première phase.

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
	Estimation conduite(s) de refoulement	
	Estimation station(s) de pompage	
	Estimation travaux divers	967.000 €
	Estimation budgétaire totale	967.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027. Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

SERAING - Canal de la Métallurgie - rénovation - 1ère partie.

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS068a

Code SPGE : 1/62063/01/D083

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : SERAING

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : SP Cockerill-Collard (Seraing n°8)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Budget pour investiguer, sécuriser et préparer les travaux de remplacement ou de réhabilitation de l'axe principal de collecte des eaux de ruissellement du bassin technique de la station de pompage n°8 de Seraing.

Justification.

Ce dossier vise à mieux connaître en vue de rénover le réseau de collecte desservi par la SP Cockerill-Collard (future SP n° 8 de Seraing), à reprendre en exploitation par l'AIDE pour protéger efficacement la plaine alluviale de Seraing.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	400.000 €
Estimation budgétaire totale	400.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027

LIEGE (Jupille) - Exutoire du ruisseau du Moulin - 5ème tranche - adaptation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG318

Code SPGE : 1/62079/01/C116

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : LIEGE (Jupille)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) : 446500

Ouvrage de démergement concerné : Exutoire du ruisseau des Moulins

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/cables:

m

Description sommaire.

Adaptation de l'exutoire existant aux débits traversiers provenant du bassin hydrographique du ruisseau du Moulin à Jupille.

Justification.

Les conclusions préliminaires de l'examen du bassin hydrographique du ruisseau du Moulin, de plus en plus urbanisé, montrent une très forte insuffisance des conduites en place. L'étude diagnostique du ruisseau du Moulin (cadastre et simulations hydrauliques), actuellement en cours, doit notamment établir précisément cette insuffisance. Si celle-ci est confirmée, des travaux d'adaptation seront nécessaires. Il s'agit ici d'un budget prévisionnel dont la concrétisation dépend des conclusions de cette étude diagnostique.

Estimation (EUR, hors TVA)		
Estimation conduite(s) gravitaire(s)		2.000.000 €
Estimation conduite(s) de refoulement		
Estimation station(s) de pompage		
Estimation travaux divers		
Estimation budgétaire totale		2.000.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

OUPEYE (Vivegnis) - Station de pompage n°2 - Tableau HT et modernisation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS111 Code SPGE : 1/62079/01/D017

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : OUPEYE (Vivegnis)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) : 446500

Ouvrage de démergement concerné : SP de Vivegnis n°2

Population équivalente concernée : EH Longueur de conduites/câbles : m

Description sommaire.

La première partie de cette entreprise concerne la mise en conformité électrique et la modernisation des installations électriques de la station de pompage construite en 1969.

Justification.

Ouvrage datant de 1968 et jamais modernisé depuis. Tableau HT CONEL à double jeu de barres vétuste avec pouvoir de coupure insuffisant. Transformateurs secs à remplacer et à adapter à la tension 15.000V. Remplacement des équipements BT (y compris éclairage), des tableaux de commande automatique et de signalisation. Transformateurs d'ilotage TS/NS à installer. Remplacement des chargeurs de batteries. Placement de terres. Remplacement de la filerie, des câbles et borniers non conformes. L'estimation de la 1ère partie ne concerne que les installations électriques et n'inclut pas les éventuelles adaptations des équipements électromécaniques, du génie civil ou du bâtiment qui seraient éventuellement nécessaires lors des travaux de cette première phase.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	987.000 €
Estimation budgétaire totale	987.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

Assainissement-bis en province de Liège

Proposition de programme de travaux 2022-2027
établie sur base du Livre blanc 2017 et de son addendum 2018

Sécuriser

Note générale sur la sécurisation

Les travaux repris dans cette partie de notre proposition résultent essentiellement des conséquences potentielles du risque de délestage électrique, voire de black-out, des zones urbaines dans lesquelles opère le démergement.

Nous y avons également inclus les travaux relatifs au maintien et au remplacement du réseau de câbles HT exploité par l'AIDE et qui, à partir de sources diversifiées d'approvisionnement électrique, assure une double alimentation énergétique de nos ouvrages, conférant ainsi à l'ensemble une sécurité de fonctionnement de bon niveau.

Code SPGE	Nom du dossier	Estimation	Thème	Proposition de programme
1/62063/01/D084	RESEAUX ELECTRIQUES - Sécurisation électrique en cas de délestage - acquisition de groupes électrogènes	105 000 €	Sécuriser	DIHEC
1/62063/01/D085	TELECONDUITE et SUPERVISION - Modernisation et automation - 1ère partie	112 000 €	Sécuriser	DIHEC
1/62063/01/D086	Sécurisation des sites contre l'intrusion et le vandalisme	78 000 €	Sécuriser	DIHEC
1/62063/01/D088	RESEAUX ELECTRIQUES - Sécurisation - Rétablissement de l'impédance des sources	320 000 €	Sécuriser	DIHEC
1/62063/01/D090	RESEAUX ELECTRIQUES - Sécurisation électrique - précautions vis-à-vis d'un black-out	650 000 €	Sécuriser	DIHEC
1/62063/01/D087	RESEAUX ELECTRIQUES - Fiabilisation des alimentations en antenne - 1ère partie (sécurisation SP1Vi - 2 ^{ème} raccordement RESA)	260 000 €	Sécuriser	DIHEC
	AMONT - Remplacement de câbles HT - partie 16	475 000 €	Sécuriser	PI 2022-2027 principal
	AVAL - Remplacement de câbles HT - partie 30	200 000 €	Sécuriser	PI 2022-2027 principal
	AVAL - Remplacement de câbles HT - partie 38	750 000 €	Sécuriser	PI 2022-2027 principal
	AVAL - Remplacement de câbles HT - partie 39	350 000 €	Sécuriser	PI 2022-2027 principal
		3 300 000 €		

TELECONDUITE et SUPERVISION - Modernisation et automation - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS581

Code SPGE : 1/62063/01/D085

 Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées :

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Dispositif général de démergement

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Mise à niveau progressive de la supervision générale des stations de pompage.

Justification.

La réalisation d'une supervision générale des ouvrages de démergement est aujourd'hui facilitée par la réalisation d'un réseau propre de fibres optiques pour la gestion des ouvrages d'assainissement. Elle permettra de télésurveiller voire, à terme, de téléconduire partiellement les installations, ce qui permettra de renforcer la sécurité de fonctionnement du dispositif tout en réduisant certaines prestations de personnel.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	112.000 €
Estimation budgétaire totale	112.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

Sécurisation des sites contre l'intrusion et le vandalisme

Renseignements généraux

Code AIDE : D01EG582 Code SPGE : 1/62063/01/D086

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées :

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN Capacité nominale (EH) : 150000

Ouvrage de démergement concerné : Dispositif général de démergement

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Installation progressive de systèmes d'alarmes anti-intrusion et installation de vidéosurveillance.

Justification.

Ce dossier vise à assurer une surveillance visuelle des installations et prévenir les intrusions (vols de matériel, vols de câbles, etc.).

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	78.000 €
Estimation budgétaire totale	78.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

RESEAUX ELECTRIQUES - Sécurisation - Rétablissement de l'impédance des sources

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS582

Code SPGE : 1/62063/01/D088

 Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées

 Agglomération 91/271 concernée : **LIEGE** Taille de l'agglomération (EH) : **560000**

 Station d'épuration concernée : **SE LIEGE-SCLESSIN** Capacité nominale (EH) : **150000**

 Ouvrage de démergement concerné : **Réseau de câbles de puissance (HT)**

 Population équivalente concernée : **EH** Longueur de conduites/câbles : **m**

Description sommaire.

Installation d'impédances sur le réseau de câbles HT alimentant les ouvrages de démergement en vue d'améliorer le cosinus phi de celui-ci.

Justification.

Le réseau de câbles HT alimentant les dispositifs de démergement est un réseau toujours sous tension mais avec une consommation sporadique, il est donc essentiellement capacitif. Ce constat a pu être posé suite à la libéralisation du secteur de l'électricité car les nouvelles facturations qui en ont découlé distinguent désormais la consommation réactive capacitive de la consommation réactive inductive.

Deux méthodes peuvent être appliquées pour augmenter la charge inductive des réseaux :

- la mise en place d'inductances « talon » sur le réseau
- l'enclenchement simultané des deux transfos (dans le cadre des rénovations progressives des stations et du remplacement des installations HT)

Ramener le cosinus phi des réseaux aux alentours de 0,9 par l'installation d'inductances permettra des économies sur les factures d'électricité.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	320.000 €
Estimation budgétaire totale	320.000 €

Planification

 Proposition AIDE pour programmation 2022-2027 : **Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)**

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027 :

RESEAUX ELECTRIQUES - Sécurisation électrique - précautions vis-à-vis d'un black-out

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS584

Code SPGE : 1/62063/01/D090

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées :

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-SCLESSIN

Capacité nominale (EH) 150000

Ouvrage de démergement concerné : Dispositif général de démergement

Population équivalente concernée :

EH

Longueur de conduites/câbles :

m

Description sommaire.

Installation d'un moteur thermique sur une des pompes dans les stations de pompage permanentes

Justification.

Permettre le démarrage d'une pompe en tout temps et pallier ainsi le risque de délestage ou de black-out.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

650.000 €

Estimation budgétaire totale

650.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027.

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027.

RESEAUX ELECTRIQUES - Fiabilisation des alimentations en antenne - 1ère partie

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS579 Code SPGE : 1/62063/01/D087

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées :	OUPEYE (Vivegnis)		
Agglomération 91/271 concernée :	LIEGE	Taille de l'agglomération (EH):	560000
Station d'épuration concernée :	SE LIEGE-OUPEYE	Capacité nominale (EH) :	446500
Ouvrage de démergement concerné :	SP de Vivegnis n°1		

Population équivalente concernée: EH Longueur de conduites/câbles: m

Description sommaire.

Fourniture et pose de câbles HT vers SP1 de Vivegnis (Pt de source et pose de câbles)

Justification.

Ce dossier vise à assurer une double alimentation sécurisée de la station de pompage n°1 de Vivegnis.

Estimation (EUR, hors TVA)	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	260.000 €
Estimation budgétaire totale	260.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

AMONT - Remplacement de câbles HT d'alimentation des stations de pompage de démergement - partie 16

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS120 Code SPGE :

 Sous-bassin hydrographique : **Meuse aval** Masse d'eau : **MV35 Meuse II**

 Communes et entités concernées : **LIEGE (Sclessin)**

 Agglomération 91/271 concernée : **LIEGE** Taille de l'agglomération (EH) : **560000**

 Station d'épuration concernée : **SE LIEGE-SCLESSIN** Capacité nominale (EH) : **150000**

 Ouvrage de démergement concerné : **Réseau de câbles de puissance (HT)**

 Population équivalente concernée: **EH** Longueur de conduites/câbles: **m**

Description sommaire.

Remplacement de câbles HT pour assurer la liaison 15.000 V entre les stations de pompage n°6, n°2 et n°1 de Seraing. Conjoint à une pose de fibres optiques pour l'assainissement.

Justification.

Remplacement de câbles obsolètes, dimensionnement pour une tension de 15.000V.

<u>Estimation (EUR, hors TVA)</u>	
Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	475.000 €
Estimation budgétaire totale	475.000 €

Planification

 Proposition AIDE pour programmation 2022-2027: **Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)**

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

AVAL- Remplacement de câbles HT - partie 30 - Alimentation SP2Ch

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS131

Code SPGE :

Sous bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : OUPEYE (Vivegnis)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH): 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH): 446500

Ouvrage de démergement concerné : Réseau de câbles de puissance (HT)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Fourniture et pose de câbles HT vers SP2 de Cheratte. Conjoint avec pose de fibres optiques.

Justification.

Ce dossier vise à assurer l'alimentation de la station de pompage n°2 de Cheratte à partir du réseau HT propre de l'AIDE.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)	
Estimation conduite(s) de refoulement	
Estimation station(s) de pompage	
Estimation travaux divers	200.000 €
Estimation budgétaire totale	200.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

AVAL- Remplacement de câbles HT - partie 38 - liaison SP3He - SP2Vi

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS129

Code SPGE :

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

Masse d'eau : MV35 Meuse II

Communes et entités concernées : HERSTAL, OUPEYE (Vivegnis)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) : 446500

Ouvrage de démergement concerné : Réseau de câbles de puissance (HT)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Fourniture et pose de câbles HT vers SP1 de Vivegnis (Pt de source et pose de câbles)

Justification.

Ce dossier vise à assurer une double alimentation sécurisée de la station de pompage n°1 de Vivegnis.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

750.000 €

Estimation budgétaire totale

750.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027:

AVAL- Remplacement de câbles HT - partie 39 - liaison SP2Vi - SP1Vi

Renseignements généraux

Code AIDE : D01TS130

Code SPGE :

Sous-bassin hydrographique : Meuse aval

 Masse d'eau : **MV35** Meuse II

Communes et entités concernées : OUPEYE (Vivegnis)

Agglomération 91/271 concernée : LIEGE

Taille de l'agglomération (EH) : 560000

Station d'épuration concernée : SE LIEGE-OUPEYE

Capacité nominale (EH) : 446500

Ouvrage de démergement concerné : Réseau de câbles de puissance (HT)

Population équivalente concernée:

EH

Longueur de conduites/câbles:

m

Description sommaire.

Fourniture et pose de câbles HT vers SP1 de Vivegnis (Pt de source et pose de câbles)

Justification.

Ce dossier vise à assurer une double alimentation sécurisée de la station de pompage n°1 de Vivegnis.

Estimation (EUR, hors TVA)

Estimation conduite(s) gravitaire(s)

Estimation conduite(s) de refoulement

Estimation station(s) de pompage

Estimation travaux divers

350.000 €

Estimation budgétaire totale

350.000 €

Planification

Proposition AIDE pour programmation 2022-2027:

Démergement 2022-2027 (proposition AIDE)

Proposition SPGE pour programmation 2022-2027: